

# Séance ordinaire du 21 janvier 2019



2019-01  
01

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 21 janvier 2019 à 20h10.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy  
Siège #1 - M. Réal Rodrigue  
Siège #2 - M. Noel Vigneault  
Siège #3 - Mme Karen Talbot  
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux  
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

## **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

2019-01  
02

## **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES**

### **03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**04.01** - Séance ordinaire du 10 décembre 2018

**04.02** - Séance extraordinaire du 12 décembre 2018 (budget 2019)

**04.03** - Séance extraordinaire du 12 décembre 2018 (taxation 2019)

**04.04** - Séance extraordinaire du 17 décembre 2018

### **05 - CORRESPONDANCE**

**05.01** - Bordereau de correspondances

- 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
  - 06.01** - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
  - 06.02** - Calendrier des collectes des ordures et du recyclage
  - 06.03** - Achat bacs compost - 2e lot
- 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 07.01** - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
  - 07.02** - SPA - statistique 2018
  - 07.03** - Loi sur l'enregistrement des armes à feu
  - 07.04** - Acquisition d'une remorque (transport argo)
- 08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
  - 08.01** - Réunion du comité des travaux publics
  - 08.02** - Politique de développement du territoire
- 09 - LOISIRS-TOURISME**
  - 09.01** - Réunion du comité des loisirs et de la culture
  - 09.02** - Direction des loisirs - congé maternité
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
  - 10.01** - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme
  - 10.02** - Rapport des permis émis en 2018
- 11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
  - 11.01** - Réunion du comité des finances
  - 11.02** - Comptes du mois de décembre 2018 et engagements financiers du mois suivant
  - 11.03** - Dons et commandites
  - 11.04** - Liste des personnes endettées pour taxes
  - 11.05** - TECQ 2014-2018 Approbation de la programmation
  - 11.06** - Blanchette Vachon - Lettre mandat audit municipal
- 12 - LÉGISLATION**
  - 12.01** - Adoption du règlement 496-2019 - prolongation revitalisation
- 13 - DIVERS**
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2019-01  
03**

##### **04.01 - Séance ordinaire du 10 décembre 2018**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-01  
04**

##### **04.02 - Séance extraordinaire du 12 décembre 2018 (budget 2019)**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (budget 2019) du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au

moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-01  
05**

#### **04.03 - Séance extraordinaire du 12 décembre 2018 (taxation 2019)**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire (taxation 2019) du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2019-01  
06**

#### **04.04 - Séance extraordinaire du 17 décembre 2018**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 17 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

### **05 - CORRESPONDANCE**

#### **05.01 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de janvier 2019.

##### **5.01.01 - Informations**

- Agence 911 - confirmation de subvention
- FQM - renouvellement de l'adhésion de la municipalité
- La Beauce embauche - calendrier des activités
- MDDELCC - versement redevances 2018
- MRC - indice de vitalité économique
- Village relais - bulletin 2018-12

##### **5.01.03 - Remerciements**

- Projets jeunes vieux

## 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

### 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage récupéré par Services Sanitaires Denis Fortier inc

Ce document nous informe que le tonnage de déchets et de matières recyclables, provenant de notre municipalité, pour le mois de décembre 2018 est de:

Déchets industriels et commerciaux:	11,90 T.M. /4 semaines;
Déchets résidentiels:	27,96 T.M. /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	14,75 T.M. /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	10,30 T.M. /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	9,81 T.M. /4 semaines;

L'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques pour l'année 2018, soit une moyenne de 50 T.M. par mois.

- Le tonnage d'enfouissement pour le mois de décembre 2018 est de 39,86 tonnes métriques.
- Le tonnage d'enfouissement pour l'année 2018 est des 648,05 tonnes métriques

Tableau comparatif des dernières années

Tonnage de déchet destiné à l'enfouissement					
Année	2014	2015	2016	2017	2018
Commercial	200.16	188.74	197.9	239.91	220.47
Résidentiel	398.19	414.13	403.48	429.36	427.58
<b>Total</b>	<b>598.35</b>	<b>602.87</b>	<b>601.38</b>	<b>669.27</b>	<b>648.05</b>

### 06.02 - Calendrier des collectes des ordures et du recyclage

Monsieur le maire informe les citoyens que le calendrier des ordures et de la récupération sera disponible sous peu et sera envoyé par la poste aux citoyens. D'ici là l'horaire des collectes sera dans le journal Notre-Milieu.

2019-01  
07

### 06.03 - Achat bacs compost - 2e lot

Attendu que la municipalité La Guadeloupe fait partie du regroupement d'achat de bacs pour matières organiques (UMQ) ;

Attendu que, selon l'entente, la municipalité doit procéder à la commande du deuxième lot de bacs;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière:

- à procéder à la commande de 94 bacs à compost auprès du fournisseur conformément à la fiche technique de soumission jointe à la présente :

94 bacs (46.75\$/ unité)	4 394.50\$
Impression du mot compost sur le couvercle (0.50\$ / unité)	47.00\$

10 Couvertures standards (14,57\$/unité) (non livrés lors de la 1ère commande)	145.70\$
Livraison (10.53\$ / unité)	989.82\$
<b>Total</b>	<b>5 577.02\$</b> taxes en sus

- à signer les documents administratifs

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie**

Le procès-verbal de la dernière rencontre sera adopté par le comité lors de leur réunion de février 2018. Le procès-verbal sera par la suite déposé à la séance du conseil de février pour adoption

Les comptes du mois seront adoptés à même les comptes de la municipalité au point 11.01.02.

### **07.02 - SPA - statistique 2018**

Dépôt du rapport de statistique de la SPA pour l'année 2018.

Le total des interventions effectuées par la SPA Beauce-Etchemin sur le territoire de la municipalité est de 71 ce qui représente une hausse de 16 interventions.

### **07.03 - Loi sur l'enregistrement des armes à feu**

Reporté

### **07.04 - Acquisition d'une remorque (transport argo)**

Reporté

## **08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

### **08.01 - Réunion du comité des travaux publics**

Le comité des travaux publics a tenu une séance de travail le 7 janvier 2019. La réunion portait sur le suivi des dossiers en cours. Aucune recommandation pour cette séance de conseil.

**2019-01  
08**

### **08.02 - Politique de développement du territoire**

Attendu qu'une enveloppe budgétaire "locale" a été réservée pour la Municipalité La Guadeloupe, dans le cadre de la Politique de développement du territoire (2016-2020);

Attendu la demande financière déposée devant ce conseil, dans le cadre du PDT, désignée comme le projet "**Installations sanitaires publiques 24/7**", laquelle est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Attendu que ce projet vise l'aménagement d'installations sanitaires publiques 24h/7 jours, accessibles pour tous, dans l'ancien Hôtel de ville de la municipalité.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu que la municipalité de La Guadeloupe:

- adopte le projet "Installations sanitaires publiques 24/7"
- mandate la direction générale, comme gestionnaire du projet et personne mandatée à autoriser les dépenses
- dépose une demande formelle de support financier dans le cadre du PDT
- accepte de couvrir 26% des coûts du projet "Installations sanitaires publiques 24/7" soit un engagement financier municipal de 21 833\$

Adoptée unanimement

## **09 - LOISIRS-TOURISME**

### **09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités de décembre 2018, préparé par la directrice des loisirs.

**2019-01  
09**

### **09.02 - Direction des loisirs - congé maternité**

Attendu le départ pour congé de maternité de la direction des loisirs et que le poste sera à combler à compter du 15 mars 2019;

Attendu la candidature retenue suite à l'affichage de poste à l'interne;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu de :

- Confirmer l'embauche de Mme Émilie Larivière au poste de directrice des loisirs à compter du 1er mars 2019
- Adopter le projet de contrat de travail soumis par la direction générale et de mandater la direction générale à sa signature
- Confirmer que le contrat de travail ne soit pas un document public, sauf les éléments suivants :
  - Échelle salariale débutant à 46 115\$ (2018), indexée annuellement et ajustée à la nouvelle grille salariale négociée
  - Entrée en fonction le 2019-03-01
  - 40hrs / 7 jours x 52 semaines
  - Pas de temps supplémentaire
- Nommer Émilie Larivière signataire au compte bancaire « loisirs La Guadeloupe », de la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce

Adoptée unanimement

## **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

### **10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

Aucun procès-verbal à déposer

### **10.02 - Rapport des permis émis en 2018**

À titre d'information, monsieur le maire procède au dépôt du rapport des demandes de permis au cours de l'exercice 2018

Celui-ci indique une valeur des travaux, estimée par les propriétaires / demandeurs, de 2 313 830 \$

Une augmentation réelle des valeurs au rôle d'évaluation de 2 434 700 \$ pour la même période.

## **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### 11.01 - Réunion du comité des finances

Aucune réunion

2019-01  
10

### 11.02 - Comptes du mois de décembre 2018 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que les comptes du mois de décembre 2018 au montant total de 357 593.54 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes	78 026.51
payés	\$
Comptes à	196
payés	263.48 \$
Salaires	61 824.29
nets versés	\$
Remises	21 479.26
d'employeur	\$
Total	357 593,54 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de janvier 2019 pour un montant total de 110 715.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

2019-01  
11

### 11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Accueil grossesses .... 0\$
- Forum jeunes canadiens - Amanda Faucher Polyvalente Bélanger .... 100\$
- Polyvalente Bélanger - album des finissants ...50\$
- Spectacle Aaron Pritchett au Centre Multifonctionnel de St-Ephrem ... 0\$

Adoptée unanimement.

### 11.04 - Liste des personnes endettées pour taxes

Dépôt du rapport intérimaire précisant l'avancement de la récupération des dossiers.

2019-01  
12

### 11.05 - TECQ 2014-2018 Approbation de la programmation

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu que la municipalité de La Guadeloupe s'engage à :

- respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
- informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-01  
13

#### **11.06 - Blanchette Vachon - Lettre mandat audit municipal**

*\*Mme Karen Talbot se retire et ne prend pas part à la décision*

Attendu la lettre déposée par Blanchette Vachon avisant la municipalité qu'ils jugent préférable de ne pas accepter le mandat de vérification externe donné via la résolution 2018-12-261;

Attendu la soumission déposée par Raymond Chabot Grant Thornton lors de la séance ordinaire du 10 décembre dernier et jointe à la présente résolution;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- d'annuler la résolution 2018-12-261
- d'accepter l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton
- d'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale et M. Carl Boilard, maire, à signer les documents d'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **12 - LÉGISLATION**

## 12.01 - Adoption du règlement 496-2019 - prolongation revitalisation

Attendu que le règlement 459-2014 établissant un programme de revitalisation pour les exercices 2014 à 2018 arrive à échéance le 31 décembre 2018;

Attendu que le conseil souhaite prolonger ce programme;

Attendu que le projet de règlement a été présenté et l'avis de motion donné lors de la séance ordinaire du conseil le 10 décembre 2018;

### EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karen Talbot

ET RÉSOLU:

Que le règlement 496-2019, modifiant le règlement 459-2014, soit et est adopté par le conseil et qu'il soit statué ce qui suit :

### ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du règlement

### ARTICLE 2

Sont prolongés les dates inscrites :

- aux paragraphes b) des articles 2, 5, 8 et 11 jusqu'au 31 décembre **2019**
- aux paragraphes c) des articles 2, 5, 8 et 11 jusqu'au 31 décembre **2021**
- aux paragraphes e) des articles 2, 5, 8 et 11 jusqu'au 31 décembre **2019**

### ARTICLE 3 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur, lors de sa promulgation publique, conformément à la Loi.

Adopté unanimement.

Avis de motion	10 décembre 2018
Présentation et dépôt d'un projet de règlement	10 décembre 2018
Adoption du règlement	21 janvier 2019
Promulgation entrée en vigueur	2019

---

M. Carl Boilard, maire

---

Christiane Lacroix, directrice générale

### 13 - DIVERS

Aucun sujet.

### 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

**2019-01  
15**

**15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h45

---

Carl Boilard, maire

---

Christiane Lacroix, directrice générale